Monsieur le Président,

Nous nous réunissons à un moment où chacun de nos pays doit relever le défi posé par la conjoncture économique mondiale et où la CNUCED doit, elle aussi, relever un défi en tant qu'organisme international. Sur un plan global, la lenteur de la croissance économique, les problèmes commerciaux tel le protectionisme, la contraction des flux financière vers les pays en voie de développement, le fardeau de la dette, et le triste sort des pays les plus pauvres déstabilisent l'ordre économique et politique mondiale. En tant que membres de la CNUCED, nous nous devons tous de mettre cette organisation à contribution afin de mieux affronter ces problèmes très réels et trouver des solutions très concrètes.

Pour le Canada, les contributions financières des pays développés demeurent capitales. Les objectifs ciblés pour l'aide sont une planche de salut pour les pays démunis. Ils contribuent en outre à soutenir les apports des pays donateurs même en périodes de restrictions financières. Parallèlement, il faut redoubler les efforts déployés pour utiliser la plus rationnellement possible les ressources limitées. Nous devons soutenir le dialogue afin de mieux coordonner l'aide fournie.

Il faut s'efforcer tout particulièrement d'acheminer une plus grande partie de ces ressources limitées vers les plus démunis. Le gouvernement du Canada respecte son engagement face aux objectifs ciblés qu'il s'est fixes en matière d'aide publique au développement. À cet égard, Monsieur le Président, je voudrais souligner que nous maintiendrons les 0,5% de notre PNB à l'enveloppe de la coopération au développement. Ceci représente pour notre dernière année fiscale une somme de plus de 2,5 milliards de dollars canadiens. Nous visons toujours l'objectif de 0,7% du PNB pour l'an 2000. En outre, nous avons atteint la cible de 0,15 % du PNB en ce qui concerne l'aide publique au developpement destinée aux pays les moins avancés. De plus, nous avons augmenté (jusqu'à 40 % de notre APD bilatérale) notre aide à l'Afrique pour réponse à la situation de crise qui prévaut sur ce continent.

Du côté multilatéral, il est également très souhaitable de renforcer les rôles clés de la Banque mondiale, des banques régionales de développement et du Fonds monétaire international. Ces institutions doivent disposer des ressources requises pour appuyer les changements nécessaires et stimuler la croissance dans les pays en voie de développement.

Par ailleurs, les pays du tiers monde, responsables au premier chef de leur propre développement, doivent chercher prioritairement à rentabiliser leurs épargnes domestiques et